

LA LIQUIDATION DE BRANDT : UN SÉISME INDUSTRIEL ET HUMAIN

Olivier Faure, Premier secrétaire du Parti socialiste

Sarah Mimoun, Secrétaire nationale à la réindustrialisation

Christophe Clergeau, Député européen

La liquidation du groupe Brandt, qui laisse près de 700 salarié•es sans emploi, constitue un choc humain et social majeur. Nous exprimons notre solidarité à toutes les personnes concernées et à leurs familles, durement frappées par cette décision.

Cette disparition suscite une émotion profonde. Brandt, fleuron industriel français, incarnait près d'un siècle de savoir-faire, d'innovation et d'emplois ancrés dans nos territoires. Sa mise en liquidation judiciaire marque un nouveau recul de notre patrimoine industriel.

Nous regrettons que le projet de reprise en Scop — construit avec les salarié•es, les collectivités locales et l'État — n'ait pas été retenu, alors même qu'il reposait sur des bases solides et aurait permis de sauver une grande partie des emplois. Des modèles similaires ont déjà fait leurs preuves, comme l'a montré la relance réussie de Duralux. Rien ne justifiait que Brandt ne bénéficie pas de la même chance.

Après ArcelorMittal, Michelin, Teisseire et tant d'autres, cette liquidation illustre l'érosion lente de notre tissu industriel, affaibli par des années de désengagement public et une concurrence internationale exacerbée.

L'enjeu est clair : la France et l'Europe doivent assumer une stratégie de réindustrialisation fondée sur des emplois non délocalisables et des commandes publiques orientées. Faute de cette stratégie, nous serons relégués au rang de consommateurs passifs de produits étrangers ne respectant, bien trop souvent, ni notre santé, ni notre environnement. Une telle ambition suppose une volonté politique continue et assumée — qui, aujourd'hui encore, n'a pas été portée au niveau nécessaire.

LA LIQUIDATION DE BRANDT : UN SÉISME INDUSTRIEL ET HUMAIN

Le Parti socialiste réaffirme sa détermination à porter une politique de rupture :

- Une intervention publique plus ambitieuse, plus précoce et plus protectrice ;
- Une sécurisation réelle des emplois et des parcours professionnels avec la création d'une garantie de transition qui offrirait à chaque salarié.e exposé.e un maintien de 100 % de son salaire pendant une année de formation ou de reconversion ;
- Un soutien effectif aux projets de reprise portés par les salarié.es et à la démocratisation des entreprises ;
- Un plan massif de reconquête industrielle pour relancer la production, l'innovation et l'emploi dans nos territoires ;
- Une défense commerciale européenne offensive contre la concurrence déloyale, les actions de déstabilisation économique et le déferlement de produits ne respectant pas nos normes sociales, sanitaires et environnementales.